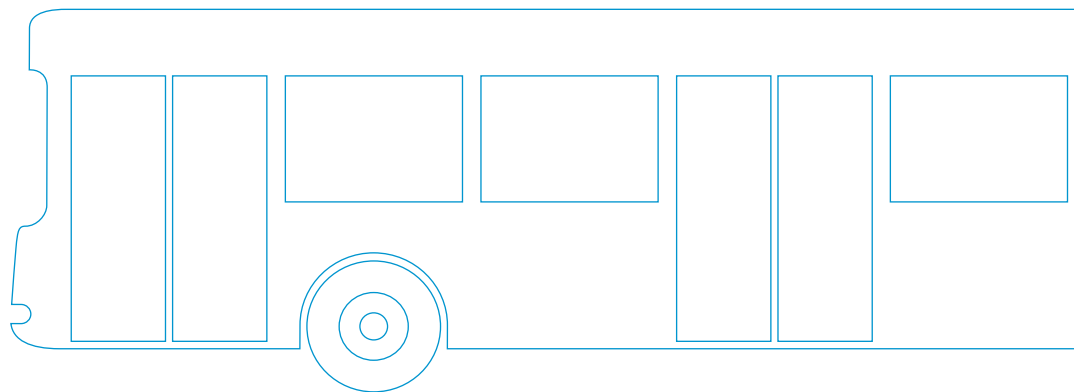


DOSSIER DE PRESSE  
19 JUIN 2018

# SE LIBÉRER DU DIESEL QUAND RENOUVELLEMENT DU MATÉRIEL ROULANT RIME AVEC TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



## En 2021, une flotte 100 % basses émissions



Améliorer la qualité de l'air est, depuis plusieurs années, une priorité pour le SMTG.

D'ici 2021, le SMTG a pris l'engagement de se libérer du diesel et d'aller au-delà des obligations fixées par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV).

### UN NOUVEAU CADRE LÉGAL

La LTECV du 17 août 2015 impose un pourcentage minimal de véhicules à faibles émissions dans toute opération de renouvellement d'une flotte de plus vingt véhicules de transports collectifs :

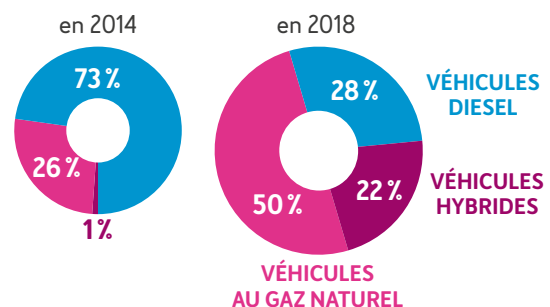
- Au moins 50 % d'autobus ou d'autocars à faibles émissions à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 ;
- 100 % d'autobus ou d'autocars à faibles émissions à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Sont considérés comme faiblement polluants : les véhicules électriques, à hydrogène, au gaz naturel d'origine renouvelable, électrique-hybride ou dont les moteurs sont conçus pour ne fonctionner qu'avec des carburants d'origine renouvelable.

### UNE FLOTTE DONT + 72 % DES VÉHICULES SONT FAIBLEMENT POLLUANTS

Engagé dans une politique volontariste, le SMTG a cessé dès 2014 d'acquérir des véhicules diesel pour le renouvellement de sa flotte. Ainsi entre 2014 et 2018, la part du diesel est passée de 73 % à 28 % et plus de la moitié des véhicules circulent désormais au gaz naturel. Des chiffres qui dépassent les objectifs initiaux fixés dans le contrat de Délégation de Service Public qui prévoyait, qu'en 2020, le parc de bus soit composé d'un tiers de véhicules au gaz naturel, d'un tiers d'hybrides et d'un tiers de diesel.

### ÉVOLUTION DE LA FLOTTE DU SMTG





## HORIZON 2021

Pour atteindre son objectif d'un parc de bus 100 % basses émissions d'ici 2021, le SMTG poursuit activement la transition énergétique de sa flotte. Au programme :

- Mise en service récente (printemps 2017) de 29 bus au gaz naturel ;
- Rénovation de 45 bus circulant au gaz naturel afin de reporter leur sortie du parc de 2018 à 2021 ;
- Achat de 35 bus au gaz naturel qui seront exploités dès le mois de septembre 2018 sur les lignes C5, C6 et C7 (actuellement Proximo 11) ;
- Achat, par la Sémitag, de 13 autocars au gaz naturel qui seront mis en service sur la future ligne Proximo 25 (Le Gua – Vif – Varcès – Grenoble) en septembre 2018 ;
- D'ici 2022, renouvellement de 35 bus articulés diesel, de 29 bus standards diesel et de 45 bus standards au gaz par des bus de capacité équivalente à faibles émissions.

## DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES AU SERVICE DE LA TRANSITION

Accélérer la transition énergétique du parc de bus nécessite la réalisation de nouveaux aménagements. Ainsi pour permettre la mise en circulation de véhicules au gaz naturel ou électrique sur les lignes Proximo 12, 14 et 15, le SMTG prend en charge les travaux d'abaissement de la chaussée sous le Pont Malakoff qui débiteront en septembre 2018. Il finance également le renforcement de la capacité de la station de compression de gaz du dépôt de Sassenage.

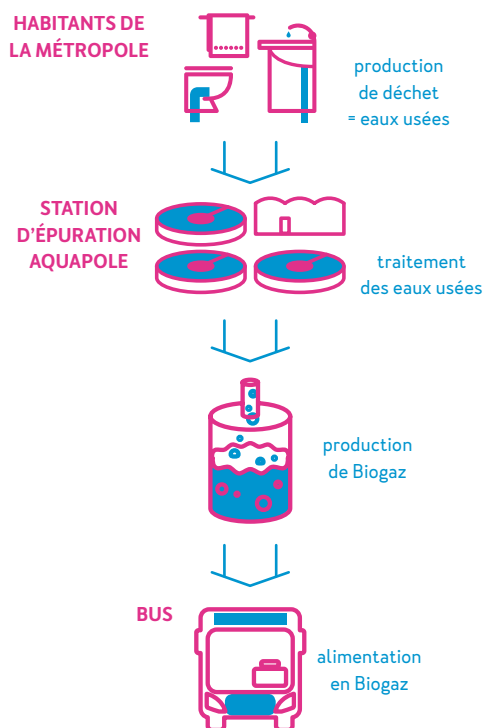


## Le BioGNV, quand nos déchets nous donnent de l'énergie

Les 48 nouveaux bus et autocars qui seront mis en service sur le réseau du SMTG en septembre 2018 seront alimentés en gaz naturel, mais pas n'importe lequel : du BioGNV. Un pas de plus pour se libérer des énergies fossiles.

### LE BIOGNV, LE GAZ NATUREL VERSION RENOUVELABLE

Produit à partir du traitement de déchets organiques agricoles, agroalimentaires ou ménagers, le BioGNV ou biogaz est actuellement considéré comme le carburant le plus vertueux en termes d'émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) : -80% d'émissions par rapport à une motorisation diesel.

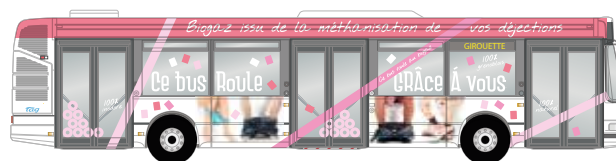


**1 kg de BioGNV = 1 litre de diesel**

Avec 1 kg de BioGNV, on parcourt la même distance qu'avec 1 litre de diesel

### UNE PRODUCTION LOCALE

Si le gaz naturel « classique » est majoritairement importé, le BioGNV est produit localement et contribue à l'autonomie énergétique des territoires. Le biogaz qui alimentera demain le réseau du SMTG sera issu de la station d'épuration Aquapole. Située à Fontanil-Cornillon elle assure la collecte et le traitement des eaux usées produites par plus de 470 000 habitants résidant dans 55 communes, dont 41 de la métropole grenobloise. Son unité de production de biogaz est exploitée par GEG, énergéticien grenoblois et Suez, expert français de l'eau.



Pour valoriser cette démarche innovante et expliquer aux habitants que demain les bus pourront rouler grâce aux déchets qu'ils produisent, le SMTG a souhaité habiller un bus au biogaz avec des messages pédagogiques.

**L'OBJECTIF :**  
sensibiliser à la préservation de l'environnement, aux principes de l'économie circulaire et impliquer les habitants et usagers dans la transition énergétique du parc de véhicules.

